

Quelques propositions socialistes pour les **droits politiques** dans la future constitution

- **Droit de vote et d'éligibilité des étrangers** au niveau cantonal et communal, après un certain nombre d'années de séjour
- **Naturalisation facilitée** des étrangers (au niveau des coûts administratifs)
- **Référendum constructif** (c'est-à-dire la possibilité pour les citoyens qui lancent un référendum contre un acte du parlement de formuler en même temps une contre-proposition ; exemple : art. 63 al. 3 de la constitution du canton de Berne)
- **Motion populaire** (c'est-à-dire une motion qui émane d'un nombre minimum d'électeurs et qui doit être traitée par le Grand Conseil comme une motion émanant d'un député ; il s'agit d'une forme renforcée de la pétition ; exemple : art. 49 de la constitution du canton de Fribourg)
- Réglementation sur la **transparence du financement des partis politiques**
- Limitation dans le temps et **interdiction des cumuls des mandats politiques**
- Un **médiateur pour les citoyens** dans les conflits avec l'Etat

**Le 19 octobre, éliez les meilleures auteur-e-s,
choisissez la liste n°7, *Socialiste pluraliste***

Prochainement dans votre vie

LA CONSTITUTION

**Une œuvre qui exige
les meilleur-e-s auteur-e-s**

Liste N° 7 : SOCIALISTE PLURALISTE
Des questions ? www.socialistepluraliste.ch

 **les
socialistes**
PARTI SOCIALISTE SUISSE